

# COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE DU N.-B.

## BULLETIN D'INFORMATION

Septembre 2014

### **Dans ce numéro :**

1. Le temps des élections
2. Livre *Vers l'équité salariale*
3. Article paru dans le *UNB Law Journal*
4. Le Conseil d'administration 2014-2015
5. Dans la vraie vie...

### **1. Le temps des élections**

Aidez-nous à faire pression en cette année électorale.

Présentez nos demandes aux candidates et candidats :

- Une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé
- Des programmes d'équité salariale pour les services de proximité (services de soins) offerts dans le secteur privé avec :
  - une méthodologie d'évaluation des postes reconnue
  - assez de financement pour ajuster les salaires dans des délais raisonnables.

Consultez notre [guide d'action politique](#).

### **2. Livre *Vers l'équité salariale***

Le collectif *Vers l'équité salariale* vient de paraître aux Éditions Perce-Neige. Ce recueil d'essais aborde l'équité salariale de différentes perspectives et offre un survol de l'évolution du dossier au Nouveau-Brunswick, grâce aux textes de Louise Aucoin, Huberte Gautreau, Raymond Léger, Rosella Melanson, Johanne Perron, Marie-Thérèse Séguin et Lise Thibodeau. Disponible dans les librairies francophones indépendantes à travers la province.

### **3. Article paru dans le *UNB Law Journal***

Elizabeth Blaney, Wendy Johnston, Louise Aucoin, Johanne Perron ont publié un article dans la plus récente édition de *UNB Law Journal*: "The Government of New Brunswick's Pay Equity Program for Non-Legislated Sectors: A Just and Equitable Process?"

### **4. Le Conseil d'administration 2014-2015**

Le Conseil d'administration pour l'année 2014-2015 a été élu lors de l'Assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 14 juin dernier. Merci à chacun d'entre vous pour votre précieuse contribution à la cause de l'équité salariale au Nouveau Brunswick.



De gauche à droite, 1<sup>ère</sup> rangée : Patrick Colford (Représentant Kent-Miramichi), Johanne Perron (Directrice Générale), Sharon Crabb (Représentante Centre), Denise M. Savoie (Représentante Sud-Est), Roberte Léger (Secrétaire-Trésorière), Thérèse Duguay (Représentante Nord-Est), Denyse Mazerolle (Représentante Nord-Ouest) et Carol Lynn Gamblin (Représentante Sud-Ouest). De gauche à droite, 2<sup>e</sup> rangée : Elizabeth Blaney (Vice-présidente anglophone), Vallie Stearns (Présidente) et Louise Aucoin (Vice-présidente francophone). Absentes dans la photo : Tanna Pirie-Wilson (Représentante Autochtone), Odette Robichaud (Observatrice), Éliette LeBreton (Observatrice), Nancy Arseneau (Observatrice), Sr Agnès Léger (Observatrice) et Sr Jacqueline Poirier (Observatrice).

## ***5. Dans la vraie vie...***

« Je suis une mère monoparentale de trois enfants. Après la naissance de mon premier garçon, je me suis inscrite au collège dans le programme d'aide en santé. Aujourd'hui, je travaille dans le secteur des services de soutien à domicile et même avec un diplôme en main, pour lequel j'ai travaillé très fort, je ne gagne qu'un salaire de 12\$/h. Avec un tel salaire, comment faire pour subvenir aux besoins de mes trois enfants? Je travaille 40 heures par semaine à me dévouer à mon client mais je n'arrive pas à faire vivre ma famille. «Maman, pourquoi tu ne prends pas une semaine de vacances pour être avec nous et faire des activités?», me demandent mes enfants. «Parce que maman ne peut pas, maman n'a pas de vacances payées.»" - Une travailleuse de soutien à domicile près de chez vous.

Selon la récente analyse menée par Ruth Rose, experte en matière d'équité salariale, les travailleuses de soutien à domicile devraient gagner un salaire horaire de 19,93\$ si le gouvernement utilisait une méthode juste et objective dans les exercices d'équité salariale au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement leur a promis 13,15\$ en 2016-2017.